

Rappel - Procédure à suivre en cas de Vol de Produit Dell

- **Contactez le support Dell au 01 41 91 95 22 afin de fournir le Procès-Verbal de déclaration de Vol.**
Important ! Le numéro de TAG de la machine doit apparaître sur ce PV.
Si ce n'était pas le cas, veuillez vous rapprocher de votre service IT pour le récupérer, puis contacter le Commissariat ou la Gendarmerie afin de le faire ajouter à votre déclaration.
- **La machine sera alors déclarée volée dans nos bases de données.**
- **Dès lors, si quelqu'un contacte le support, aucune intervention ni déblocage de mot de passe ne seront effectués.**
- **Les informations obtenues, durant cet éventuel appel, seront transmises au Commissariat ou Gendarmerie de votre déclaration de vol.**
- **Pour une politique préventive, Dell vous recommande la mise en place :**
 - d'un mot de passe BIOS, ce qui obligera l'acquéreur (ou le voleur) à contacter nos services.
 - d'une étiquette antivol (standard ou personnalisable).
 - d'une solution de protection persistante des postes de travail et de leurs datas avec Absolute Software.
 - d'associer de base ces services avec tous les matériels commandés par votre établissement.
- **Votre commercial Dell se tient à votre disposition pour vous accompagner vers un renforcement de la sécurisation de vos matériels.**